



**- COMMISSION DRESSAGE -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 30 Mai 2013**

**Membres présents :**

Philippe ROCH, Jean-Claude CESARI, Bérangère BABIN, Christine RIVIERE, Michel PALUN, Jacques ARBOUSSET, Thierry CHARLOIS, Annie de ROOSE, Emmanuelle de la BURGADE, Caroline JEAN-RAVEL, Lydie KAROUTCHI, Franck DAVID

**Membres excusés :**

Michael RENARD, Valérie FREY, Cristel DELAIGLE , Olivier CHAPUIS

**Absents :**

Estelle THEVENOT

Début de la séance : 20h

**Ordre du jour :**

Lice de dressage

Championnat PACA

Grand Régional

Formation de juges

Homogénéisation du calendrier de concours

Questions diverses

---

**1. Lice et remorque**

La lice et la remorque prévues dans les investissements du CRE ont été achetées (750€ pour la remorque et 1 200€ pour la lice). Malheureusement la remorque a été volée 15 jours après son achat. Il est prévu d'en racheter une puisque le budget affecté le permet. En revanche il est décidé de prévoir un système antivol pour la prochaine remorque.

**2. Formation de juges**

Le stage de formation de juges avec Alain FRANCCQUEVILLE est une réussite, les stagiaires ont été plus que satisfaits. 36 personnes ont assisté à ce stage. 2 personnes sont en train de se former sur le terrain.

La commission souhaite renouveler ce stage fin novembre 2013.

Christine se charge de téléphoner à Mr Francqueville pour programmer ce stage. Il se déroulera sur deux jours, la première journée pour les cavaliers, coachs et candidats au statut de juge et la deuxième pour les personnes ayant le diplôme de juge ( N4 et N3). La commission demande à Caroline de se renseigner auprès du CREPS pour éventuellement louer une salle un week-end.

Bérangère BABIN souhaite intégrer au programme du DEJEPS de la Cité du cheval, la formation de juge de dressage et leur permettre d'obtenir le statut de juge.

### **3. Remboursement de frais de juges**

Il est rappelé que les frais des juges clubs ne sont pas remboursés par le CRE.

### **4. Calendrier des concours**

La commission met en avant le problème d'homogénéisation du calendrier de compétitions. Les concours sont regroupés sur avril, mai, juin et octobre. Il n'y a quasiment pas de concours sur le reste de l'année. Les cavaliers ne peuvent financièrement faire des concours toutes les semaines. Il serait préférable de répartir les compétitions sur l'ensemble de l'année espacées chacune de 15 jours.

De nouvelles règles seront misent en vigueur :

- ✓ Un appel d'offres sera fait en prévision de la réunion de calendrier, à propos des championnats Régionaux, Départementaux et Inter Régionaux.
- ✓ Il ne sera plus possible d'organiser deux concours Amateur le même week-end.

### **5. Championnat Grand Sud**

La commission refuse cette année encore la participation du CRE Provence au Championnat Grand Sud, puisque les cavaliers ne peuvent prendre part qu'à un seul Championnat Inter Régional, et que les CRE Provence et Côte d'Azur, en organisent déjà un.

### **6. Championnat PACA**

Le Championnat PACA ne pourra pas se dérouler comme prévu au CE de Pastré en raison de travaux.

Le Championnat PACA ne peut se dérouler sur un lieu avec une seule carrière.

Patrick PAGEAT se propose de l'organiser au PC d'Apt. La commission accepte. L'organisateur devra signer le cahier des charges. Le Championnat PACA est intégré dans un concours de Dressage. Les CRE Provence et Côte d'Azur n'aident financièrement que les épreuves Championnat.

## 7. Grand Régional

- ✓ La commission trouve que la répartition des points faite aujourd'hui induit trop d'écart. Désormais la différence de point ne sera que d' 1 seul point par concurrent. (Ex ; 1<sup>er</sup> 10 points, 2<sup>ème</sup> 9 points, ...)
- ✓ Le classement se fera par couple, dans le cas où un couple est engagé dans deux catégories il ne pourra prétendre à un classement que dans la catégorie la plus haute. (Ex : engagé en Am1 et Am2, le couple ne pourra être classé que dans le Grand Régional Am1)
- ✓ Il n'y aura plus de remises des prix d'étapes, ce qui permettra de faire de plus beaux cadeaux à la remise des prix du Classement Final.
- ✓ L'organisateur d'étape du Grand Régional devra tout de même mettre le titre « Etape Grand Régional » sur les plaques distribuées lors de son concours.
- ✓ L'attribution des cadeaux pour la remise des prix finale du Grand Régional n'a pas été optimale par manque de préparation à l'avance. La commission prévoit de repenser pour l'avenir l'achat des cadeaux et l'organisation de la remise des prix.

Il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée à 22h15, merci à tous d'y avoir participé.